

La Lettre Municipale

N° 13 Août - Septembre 2010

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Billet d'humeur

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

Urbanisme

Enquête publique sur le projet de modification et de révisions simplifiées du PLU

Dans l'intérêt général de la commune et pour permettre un développement de l'urbanisme cohérent sur tout le territoire, M. Le Maire a ordonné une enquête publique sur le projet de modification et de 4 révisions simplifiées du Plan Local d'Urbanisme :

- réduction espace boisé classé
- transformation de zones N en zones N1
- adaptation de la zone N2 du Lac Bas
- création parc résidentiel de loisirs

Il ne s'agit donc pas d'une révision générale du PLU de la commune mais d'une procédure de révisions simplifiées.

Ces procédures ne porteront pas atteinte aux orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable. **Elles ne pourront pas permettre l'ouverture de l'urbanisme à de nouvelles zones.**

Cette enquête publique se déroulera à la Mairie du **4 Octobre 2010 au 5 Novembre 2010 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie :

- le mardi 5 octobre 2010 de 13h30 à 17h30
- le lundi 11 octobre 2010 de 13h30 à 17h30
- le samedi 23 octobre 2010 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 28 octobre 2010 de 13h30 à 17h30

à propos de la déchèterie ...

Oui, nous sommes déçus ! Tryfil a abandonné le projet de construction d'une déchèterie aux Salvages bien que sa réalisation soit possible .

En effet, le site retenu présentait de nombreux avantages : excellent positionnement géographique par rapport à la population visée, habitat diffus, covisibilité inexistante, réseaux disponibles, analyse de sol présentant toutes les garanties nécessaires .

L'intégration paysagère, l'aménagement des voies d'accès et leur sécurisation, font que le coût global dépasse l'enveloppe budgétaire dont peut disposer Tryfil.

Il était nécessaire de réaliser les différentes études, et comme nous l'avons toujours affirmé, en tant qu'élus responsables, ce projet ne se réalisera que s'il tient compte de nos exigences. Cette décision pénalise les usagers du canton de Roquecourbe qui ne pourront bénéficier de ce service de proximité. Il ne sera pas facile de proposer à Tryfil, dans un rayon proche, un site présentant les conditions nécessaires pour accueillir un tel équipement indispensable à la protection de l'environnement.

Où en est-on ?

L'enquête publique concernant le contournement du hameau de Lafontasse a recueilli une large majorité d'observations favorables à ce projet qui peut dès lors se poursuivre par l'acquisition des terrains dès la signature de la déclaration d'utilité publique par Mme la Préfète.

Enquête

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalisera sur notre commune une enquête sur l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité.

Quelques ménages seront sollicités : ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE.

Cet enquêteur sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

L'enquêteur contactera les ménages concernés
du 15 Novembre 2010 au 07 Décembre 2010

Merci de lui réserver un bon accueil

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Contrat fourniture de repas dans les cantines

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention passée avec le CAT La Planésie d'une durée de un an à compter du 1^{er} septembre 2010 pour la fourniture de repas dans les cantines scolaires, aux tarifs suivants :

maternelles : 3,09 € TTC

primaires et agents d'encadrement : 3,32 € TTC

convives : 5,27 € TTC

Révision tarifs cantines scolaires

Le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs cantines à compter du 1^{er} septembre 2010 :

1) Pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 3 658,78 €:

-Elèves de maternelle : 3,09€ -Elèves du primaire: 3,32€

2) Pour les familles dont le quotient familial est compris entre 3 201,43 € et 3 658,78 €

Quelque soit l'âge de l'élève : 2,33 €

3) Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 3 201,43 €:

Quelque soit l'âge de l'élève : 1,66 €

4) Repas occasionnels ou repas pris dans les deux cantines par les intervenants de tout ordre : 5,27 €

Service de transport de voyageurs

La convention passée pour le service de taxi arrive à expiration le 31 août 2010 ; ce service donnant satisfaction à la population, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de un an avec Monsieur ICHE à compter du 1^{er} septembre 2010.

Avenant convention avec le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn

Suite à la réactualisation de l'opération d'extension d'Eclairage Public aux abords de la Collégiale (2^{ème} tranche), le montant de l'opération s'élève à 33 000 € au lieu de 32 000 € prévu initialement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention avec le SDET.

Attribution de subventions

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 700 € à l'Association « Musiphiles » pour l'organisation du « Festival Adélaïde 2010 »

Une subvention de 333 € est également attribuée à la Mairie de Lacaze, à titre de participation aux frais liés à l'exposition itinérante organisée au sein du Pays Sidobre-Monts de Lacaze durant l'été 2010 pour la période où elle se trouvera au Pavillon Adélaïde.

Demande de subvention

Afin d'assurer un meilleur suivi du réseau d'eau potable, le Conseil Municipal décide de réaliser un diagnostic qui permettrait notamment de localiser les fuites d'eau et d'établir un bilan des performances de distribution. Cette opération est estimée à 85 578,58 € TTC. Le Conseil Mu-

nicipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Construction crèche

Suite à la consultation lancée pour la construction de la crèche dont le projet, divisé en 13 lots, est estimé à 635 104 € HT, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération ainsi que les marchés correspondants avec les entreprises les mieux-disantes.

Convention mise en place du TIP pour encaissement factures d'eau

Afin de permettre aux abonnés du service de l'eau et de l'assainissement de régler leur facture par TIP, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le Centre d'Encaissement de la Direction Générale des Finances Publiques, qui assure le traitement de ce mode de paiement. Les dépenses liées aux frais bancaires (commission interbancaire de 0,076 € HT par TIP présenté et de 0,762 € HT par TIP rejeté) seront imputées sur le budget de l'eau et de l'assainissement.

Vente de terrain

Le Conseil Municipal décide de vendre à Monsieur MARIJOULS, les parcelles cadastrées section AZ n° 1, 2, 3 et 171 situées au lieu-dit « l'Arthuzié » moyennant la somme de 3 500 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié. Les frais correspondants seront pris en charge par l'acquéreur.

Pass Foncier

Suite à la participation de la Région Midi-Pyrénées, les modalités de versement et notamment les montants des subventions (3 000 € ou 4 000 €) ont changé.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les attestations d'aide à l'accession à la propriété et à procéder au versement des subventions de 1 500 € et 2 000 € selon le nombre d'occupants aux 3 bénéficiaires dont les dossiers ont été acceptés par le collecteur (Associl).

Dénomination noms de rues

Suite à une erreur matérielle, le Conseil Municipal décide de modifier la délibération prise le 17 octobre 1987 en supprimant la désignation de la « Rue de la Guipale » afin que celle-ci soit orthographiée « Rue de la Guipalle » conformément au cadastre et à la délibération du 26 mars 2009.

Dénomination officielle des places du village de Burlats

Le Conseil Municipal décide de dénommer les places du village ainsi qu'il suit :

- la place de l'église et la rue Georges Crouzat seront dénommées « Place Trencavel »

- la place située entre le Pavillon Adélaïde et le Moulin des Sittelles s'appellera « Place des Tisserands »

- l'espace public créé à l'occasion de la démolition de l'immeuble situé 9 rue Cécil Mullens sera dénommé « cour du carillonneur ».

Travaux

Aux Salvages : dans le cadre du programme annuel mis en place en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn, le remplacement des lampes a permis d'améliorer la visibilité le long de l'avenue de la Grande Armée.



Mise en place des poufs



Coeur du village

Les gros travaux d'aménagement du cœur du village sont terminés.

D'ici la fin octobre, les espaces verts seront réalisés, du mobilier urbain (banc public) instal-

lé et le monument aux morts déplacé.

Merci encore aux habitants de leur patience et de leur compréhension pour la gêne occasionnée durant les travaux.

Mur de soutènement

A Burlats, le mur de soutènement situé après le pont, à côté de la fontaine, menaçait de s'effondrer.

De nombreuses pierres se descellaient, tombaient sur le trottoir, roulant même jusque sur la chaussée.

Il a fallu le rebâtir entièrement, les travaux ayant été

confiés à l'entreprise Gravidéc.



Fleurissement

Nous avons réalisé dans Burlats d'importants travaux qui mettent le village en valeur. Les matériaux utilisés (granit, pierre, ...) créent une certaine atmosphère. Les particuliers, souhaitant fleurir leur devant de porte sur le trottoir (domaine public) doivent s'adresser à Marie-Christine Marty pour connaître les possibilités et les contraintes (matériaux et dimensions des jardinières par exemple).

Merci par avance de votre compréhension et pour toute l'attention que vous mettrez à embellir harmonieusement notre cadre de vie à tous.

Avec nos élus

Crèche : une matinée entière a été nécessaire pour procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres pour la réalisation de la crèche à côté de l'école des Vignals. En effet, plus de cinquante entreprises ont répondu pour les treize lots de travaux. Les différents choix, après analyse des offres, ont été réalisés fin juillet. Les travaux devraient commencer début octobre pour une ouverture de la structure en septembre 2011.



Cérémonie du 11 Novembre

Elle se déroulera le **Dimanche 7 Novembre**

10h30 : office religieux

11h15 : cérémonie au Monuments aux Morts

12h00 : apéritif offert par la Municipalité



Au Centre de Loisirs des Vignals



Nos enfants ont profité durant le mois de juillet au Centre de Loisirs, d'un programme exceptionnel préparé avec le plus grand soin par l'équipe d'encadrement.

De nombreuses sorties variées ont permis de s'évader : visite du mu-

sée « la vie de l'enfant sauvage de Lacaune » avec l'après-midi, un circuit en forêt ; pêche à la truite au Gourp de la loutre ; cinéma Le Lido ; etc ...

Au centre, un choix d'activités diverses est venu compléter ce programme pour satisfaire tous les goûts : arts plastiques, sport, jardinage, cuisine, ... sans oublier les stages de modelage pour les plus petits et photographie pour les plus grands.

Et à voir le sourire des enfants, ils ont manifestement apprécié les activités de ce mois de juillet.

Le centre de loisirs ouvrira ses portes aux vacances de Toussaint du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre
Inscriptions le mercredi 06 Octobre à la Mairie

Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

Pavillon Adélaïde : Les monuments historiques et l'histoire de notre village sont un attrait important pour le tourisme à Burlats. Régulièrement, des touristes se promènent pour en découvrir tous les secrets et imaginer la vie qui y régnait autrefois. Fleuron de cette histoire, le Pavillon Adélaïde, très bien conservé et parfaitement rénové, est beaucoup admiré. Il est aussi reconnu par tous les artistes pour être un lieu d'exposition unique et nous est très demandé.



C'est pourquoi, du printemps à l'automne, tant que les conditions atmosphériques sont favorables, pour satisfaire à cette demande, nous y organisons des expositions qui le mettent en valeur et permettent une visite intérieure.

Cet été, 6 expositions y auront eu lieu. De fin mai à mi-octobre, les touristes auront pu bénéficier à la fois de la visite intérieure et admirer les toiles ou sculptures exposées.

A la lecture des commentaires laissés sur les livres d'or, ils sont ravis. Après la cinquième exposition, au 20 septembre 2010, 3400 visiteurs ont profité de ce mariage entre art et histoire. Ce chiffre sera largement dépassé puisque les visiteurs de la 6^{ème} expo qui se déroule actuellement ne sont pas encore comptabilisés.

Ce succès nous encourage à renouveler cette opération l'année prochaine pour attirer et faire découvrir notre beau village à encore plus de touristes.



Concours des villages fleuris

Le mardi 27 juillet, le jury a pu se rendre compte des importants efforts réalisés pour le fleurissement et l'amélioration du cadre de vie dans la commune. Il a aussi rencontré les enfants du Centre de Loisirs, qui, à leur façon, ont participé activement à l'embellissement par la décoration et le fleurissement de 3 canoés offerts par le Castres Burlats Canoé Kayak.

Exposition au Pavillon Adélaïde Atelier d'Art 81

Chaque week-end du samedi 25 Septembre au dimanche 17 Octobre



Agenda des

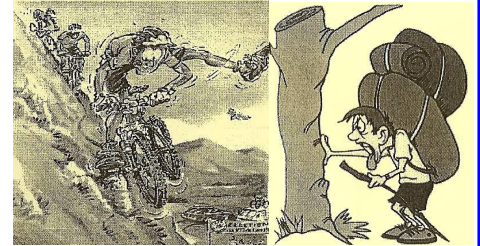
Associations

Dimanche 03 Octobre

La Nouvelle Salvageoise

10^{ème} Randonnée VTT : 20 ou 40 km

2^{ème} Rando Pédestre : 20 km



Inscriptions à partir de 7h45 à la MJC
organisé par **Les Salvages Passion**

Samedi 09 Octobre 20 h 30

Loto Orphélide

Salle de la Papeterie

Samedi 06 Novembre 20 h 30

Loto Horizon Pharma Bénin

Salle de la Papeterie

Vendredi 26 Novembre 20 h 30

Loto Ecole des Vignals

Salle de la Papeterie

Fête des Associations

Samedi 04 Décembre 15 h

Salle de la Papeterie

Spectacle clownesque pour enfants
offert par la Municipalité

Lâcher de ballons dans le cadre du

Téléthon suivi d'un goûter

Après-midi clôturé par un apéritif

Personnes Agées

Le département a confié la mission d'information et de coordination gérontologique aux services du Conseil Général. Pour toute question portant sur le quotidien des personnes âgées (service d'aide à domicile, aménagement de l'habitat, chèques emploi services, APA...), vous pouvez contacter le numéro vert (appel gratuit depuis un fixe) suivant :

Informations personnes âgées : **0 805 60 81 81**

La Direction de la Solidarité, à laquelle est rattachée cette mission, est représentée par 12 Maisons du Conseil Général dans tout le Tarn. Si vous souhaitez vous déplacer pour rencontrer des agents aptes à vous renseigner, vous pouvez vous rendre à la maison de votre secteur :

Maison du Conseil Général - route de Salas - 81 260 Brassac

Vous pouvez dans ces locaux rencontrer un évaluateur de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie qui assure une permanence hebdomadaire. Dans certains cas, une visite à domicile peut être réalisée.

Sur demande, vous pouvez venir consulter la documentation sur les services et structures dédiées aux personnes âgées.

Pour prendre rendez-vous, contactez le : **05 63 71 53 71**

Pensez à consulter le **site internet du Conseil Général** qui permet de télécharger un dossier APA : **www.tarn.f**